

Assemblée générale du 13 juin 2022



Le président, Jacques Delon souhaite la bienvenue aux personnes présentes et salue la présence de :

- Pierre Benarroche, maire du 6/8, accompagné de Gwenaël Richerolle et Elliott Perenchio
- Marion Vortemann, en charge des CIQ auprès de la Métropole
- Jean-Yves Sayag, en charge de la propreté à la Métropole
- Guy Barotto, président de la fédération des CIQ du 8^o arrondissement.

Rapport moral

Le président rappelle l'organisation des 262 CIQ de Marseille, avec une Confédération pour l'ensemble, et des Fédérations par arrondissement.

Le rôle des CIQ, et en particulier du nôtre, est de défendre les intérêts généraux des habitants du quartier, ainsi que leur cadre et leur qualité de vie. Il doit demeurer l'interlocuteur privilégié et le partenaire vigilant des élus.

Par ailleurs, il précise que nous représentons, au travers de nos diverses adhésions, plus de 10.000 personnes dans le quartier.

Le rapport moral n'a pas à être soumis au vote.

Rapport financier

Pour l'exercice 2021, nos recettes, constituées des cotisations des particuliers et des copropriétés se sont élevées à 7396 €, et nos dépenses à 6099 € ce qui laisse un excédent de 1247 €.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents.

Rapport d'activités

Nos activités, sur l'exercice écoulé, se sont concentrées essentiellement sur deux axes : Les nuisances sonores et l'occupation abusive de l'espace public.

*Pour ce qui concerne les nuisances sonores, nous avons multiplié nos interventions auprès des différentes instances concernées car les sujets de mécontentement ne cessent de se développer : trop de bruit sur les plages en particulier, que ce soit au titre des cafés et restaurants, ou du fait des trop nombreux concerts organisés dans notre quartier, sans aucun respect du volume de son. Nous avons fait, (et nous les renouvelons), des propositions précises afin d'encadrer ces manifestations avec sanctions en cas de non-respect de la loi de 2017 sur les nuisances sonores (voir nos précédents bulletins). Avec la perspective des jeux olympiques de 2024, nous craignons le pire si rien n'est entrepris par les pouvoirs publics.

*En ce qui concerne l'occupation abusive de l'espace public, nos efforts se sont surtout concentrés sur la « privatisation » de l'avenue Flotte. Nous avons recueilli, au fil du temps, nombre de preuves et de témoignages prouvant que cette voie est publique. Nous vous renvoyons à ce sujet sur notre site (actions en cours) <https://ciq-saint-ginie-z-prado-plage.fr/avenue-ferdinand-flotte/> dans laquelle nous développons sur ce sujet.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents.

Renouvellement du bureau

Conformément à nos statuts, nous proposons pour une durée de 3 ans, le renouvellement du bureau comme suit :

Président : Jacques Delon

Vice-présidents : Robert Lesueur et Pierre-Henri Joly

Secrétaire général : Jean-Marie Fortès

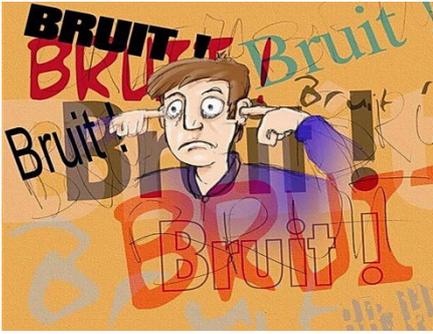
Secrétaire-général adjoint : Philippe Mortelec

Trésorier : Robert Lesueur

La composition du bureau est adoptée à l'unanimité des présents.

La séance se poursuit avec l'évocation de nos « fils rouges » que sont les nuisances sonores, l'occupation de l'espace public et le cadre de vie.

Nuisances sonores



Les nominés sont : Marsatac - Delta Festival - Cabane des amis - Coco Bongo Red Lion - Beach soccer et tous ceux qui contribuent à faire de notre quartier un endroit où il ne fait plus bon vivre !

Voir plus haut (rapport d'activités) nos actions dans ce domaine.

Occupation de l'espace public



Les nominés sont :

Garage place Sicard - fleuriste place Sicard - Bar Le Colombia(*)-Terrasses rue Sicard et promenade Pompidou - vide-greniers rond-point du Prado etc...

Nos multiples signalements ne sont pas toujours suivis d'effet. On insiste...

(*)Malgré une réduction de l'occupation sur l'espace public.

Cadre de vie

Là encore, les sujets de mécontentement ne manquent pas :

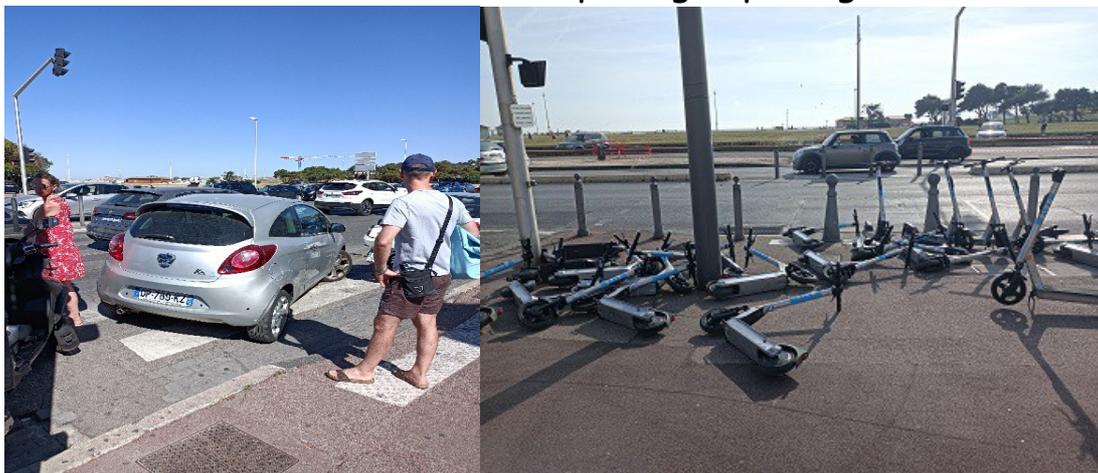


Un sanitaire installé depuis plusieurs mois mais non raccordé ! La métropole promet de régler le problème rapidement... à voir,

Stationnement

Stationnement anarchique et trottinettes : ça continue de plus belle !!

Maintenant, devant les passages protégés... !



Permis de construire

Bientôt devant le parc Henri Fabre...

19 appartements et 5 villas, un peu plus de béton et un peu moins de verdure...

LANCEMENT COMMERCIAL « VILLA BORÉLY »



Capitale du sud, Marseille jouit d'une qualité de vie exceptionnelle. Avec ses plages magnifiques et son ensoleillement incomparable, la cité phocéenne incarne depuis près de deux millénaires l'art de vivre méditerranéen.

C'est au 28 Boulevard Pébre, à quelques encablures du Parc Borély, du bord de mer et à proximité immédiate de l'avenue du Prado, que cette nouvelle résidence voit le jour.

Une situation privilégiée sur les berges de l'Huveaune, au cœur de l'un des quartiers les plus prisés de la ville, qui offre un accès

Parc Valbelle

On attend toujours la réalisation du projet de réhabilitation qui avait été annoncé pour la fin mai 2022.



Propreté :

Il y a des images qui en disent plus qu'un long commentaire...



Sécurité

Au sein de la Fédération, les référents « sécurité » se sont alarmés de l'insécurité et ont élaboré un courrier validé par le conseil d'administration réunissant les 16 CIQ du 8ème demandant aux responsables de se saisir des propositions et notamment celle relative à la présence d'effectifs sur le terrain. Nous attendons des actes concrets. Diffusé, ce courrier est disponible sur la page Facebook de la « Fédération des CIQ du 8eme arr. de Marseille » ainsi que sur notre site internet.

<https://ciq-saint-giniez-prado-plage.fr/securite-police/>

Le travail d'identification des problématiques de sécurité au sens large se poursuit et celles-ci sont proposées tous les quinze jours au sein du conseil de sécurité d'arrondissement. Pour la période estivale, une déclinaison spécifique au Littoral est élaborée et comprend aussi un volet prévention notamment sur les risques incendie par les feux et barbecues organisés en grand nombre sur le parc balnéaire alors que cela est interdit...

Intervention de M. Guy Barotto, Président de la Fédération des CIQ du 8^{ème}.

M. Barotto précise le rôle des CSA (conseils de sécurité d'arrondissement), instance qui réunit 2 fois par mois, les polices nationale et municipale, les élus, les partenaires de la sécurité et les CIQ, et qui ont pour but le pilotage et la prévention de la délinquance ou des incivilités.

Or, il ressort de ces réunions un mécontentement, dans les noyaux villageois, de la situation sécuritaire et un désir d'une présence policière plus marquée et ostentatoire. Aussi, la Fédération, outre une demande d'augmentation des effectifs, a proposé la création d'un poste de police mobile, composé d'un véhicule et de plusieurs policiers, permettant d'amener les services de la police municipale sur ces sites.

Questions des participants

Une adhérente expose qu'aux abords du parc Borély, un collectif de 20 résidences a été créé et qu'une pétition de près de 600 signataires a dénoncé les nuisances sonores insupportables subies par les riverains ainsi que l'absence de service d'ordre lors des concerts : les horaires annoncés ne sont pas respectés et le niveau sonore est encore beaucoup trop élevé.

Un participant suggère que, dans ces cas, la subvention accordée aux organisateurs soit supprimée (ce qui rejoint nos propositions-voir plus haut) .

Des habitants de la Cadenelle disent être incommodés par le bruit excessif, venant du stade vélodrome, lors des concerts.

Un adhérent dénonce les graffitis le long du rond- point du Prado et suggère que les jours de match, les détritrus puissent être enlevés au fur et à mesure par les services du stade.

L'attention est attirée sur les nuisances sonores venant de la villa (à l'angle de la rue du cdt Rolland et de l'accès à la Cadenelle).

Enfin, une adhérente rappelle une nouvelle fois que le parc Henri Fabre n'est toujours pas fermé.

Intervention de M. Pierre Benarroche, maire du 6/8

M. Bénarroche souhaite répondre « en vrac » aux nombreuses questions soulevées.

Il précise qu'il a déjà été sensibilisé sur ces nuisances sonores, d'autant que dans 2 ans, nous devons faire preuve d'exemplarité. Il a tenu des réunions avec les organisateurs de Marsatac et de Delta festival pour rappeler les règles à respecter.

Pour l'immeuble projeté devant le parc Henri Fabre, le permis de construire aurait été accordé sous le précédent mandat, et dans un tel cas, on ne peut plus intervenir. Il veut que les grands arbres soient préservés.

Pour la fermeture des parcs, celui de Valbelle relève de la mairie de secteur et une solution devrait aboutir prochainement.

Pour la traverse Flotte, une récente note d'urbanisme, après recherches, a indiqué qu'elle devait être privée. Il souhaite que cette traverse puisse être empruntée à pied pour permettre notamment, l'accès à l'école Flotte. Il veut essayer de résoudre cette difficulté par la concertation avec les riverains.

Pour les rodéos de la rue Auguste Marin des dispositions « d'urbanisme tactique » (plots ?) vont être entreprises pour éviter ces nuisances.

En ce qui concerne le manque de policiers, les besoins restent très grands malgré les 435 personnes de la police municipale.

Toilette du David toujours pas équipée : cela relèverait de la Métropole.

Occupation abusive de l'espace public : il y aurait eu tant de tolérance depuis de nombreuses années qu'il devient long et difficile d'intervenir.

Pour les trottinettes : c'est un sujet mondial. Il va y avoir 449 emplacements dans le 8^e arrt. réservés aux parkings des trottinettes, sur la chaussée.

Pour les festivals : Marsatac aurait réduit l'intensité du bruit. Les organisateurs reçoivent 20.000€ de subvention de la municipalité.

Il n'en est pas de même pour Delta Festival, subventionné à hauteur de 300.000€ par la région, en raison des retombées économiques de l'ordre de 20 millions d'euros espérés.

En conclusion, chaque fois que des habitants sont incommodés par des nuisances sonores, ils doivent systématiquement déposer plainte à la police.

M. Perencchio, délégué aux CIQ, indique qu'il est disponible tous les jeudis après-midi.

Il précise que les parkings du 2ème Prado vont devenir payants et qu'il sera installé dans le 8^{ème}, en 2023, plusieurs radars pour lutter contre les excès de vitesse.

Dans une rapide intervention, Jean-Yves Sayag, chargé de la propreté à la Métropole, rappelle les efforts entrepris dans ce domaine mais déplore le manque de civisme des marseillais.

La soirée s'est achevée par notre traditionnel apéritif, avec la complicité de la maison Godon dont tous ont pu apprécier le champagne et le vin de Sancerre qui nous ont été offerts ainsi que les fromages.



Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !